l'eau dans laquelle on la délaye la blancheur du lait. ‖ On disait aussi GALACTIDE.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des carduacées, formé aux dépens des centaurées, et comprenant une seule espèce, qui croît dans le midi de l'Europe : *La* GALACTITE *cotonneuse.*

— **Encycl.** Bot. Les *galactites*, confondues autrefois avec les centaurées, sont des plantes bisannuelles, couvertes d'un duvet cotonneux, à feuilles pennatifides, épineuses, et à fleurs blanches, roses ou purpurines, groupées en capitules, dont la réunion constitue un corymbe terminal; les fruits sont des akènes glabres, surmontés d'une aigrette formée de longs poils plumeux. Ces plantes sécrètent un suc laiteux blanchâtre, ce qui les rapproche des chicoracées. La *galactite* cotonneuse est haute de 0m,50 ; sa tige rameuse porte des feuilles macnées de blanc en dessus, cotonneuses et blanchâtres en dessous. Cette plante croît abondamment dans les lieux stériles des bords de la Méditerranée; elle possède les propriétés générales des cersaées; on la cultive quelquefois dans les jardins, comme plante d'agrément.

GALACTOCÈLE s. f. (ga-la-kto-sè-le — du gr. *gala*, *galaktos*, lait; *kêlê*, tumeur). Chir. Tumeur produite par un épanchement de lait. Tumeur du scrotum produite par la présence d'un liquide laiteux entre les deux tuniques vaginales.

— **Encycl.** Velpeau désigne sous ce nom des tumeurs formées par du lait ou par quelques-unes des parties constituantes du lait, soit dans les conduits naturels de la glande, soit entre les couches organiques de la région mammaire. Le même auteur divise la *galactocèle* en : 1° *galactocèle* par infiltration ; 2° *galactocèle* enkystée ou kyste laiteux ; 3° *galactocèle* solide ou concrétée. La *galactocèle par infiltration* n'a été observée qu'une seule fois par Velpeau, chez une femme accouchée depuis quinze mois, et qui n'allaitait plus depuis six semaines. La tumeur était au sein droit; elle était douloureuse, très-sensible, et le siége d'un empâtement considérable. Velpeau fit une ponction qui donna issue à une quantité notable de lait, sortant également des mailles du tissu cellulaire. La *galactocèle* enkystée est l'espèce la plus commune. La tumeur est flasque, unie ou légèrement bosselée, indolente, molle et peu fluctuante. Scarpa rapporte le premier exemple connu dans la science. C'était une jeune paysanne dont les mamelles étaient naturellement très-développées. Quelques jours après être accouchée, elle remarqua une légère tuméfaction à côté du sein gauche. La tumeur grossit peu à peu, et finit par atteindre 34 pouces de circonférence ; son volume était tel que, lorsque cette femme était assise, la mamelle reposait sur sa cuisse gauche. Scarpa fit une ponction exploratrice, et il s'écoula 10 livres d'un lait pur et sans mélange. La tumeur diminuait de volume à mesure que le liquide s'écoulait à travers la canule. La *galactocèle* concrète a été primitivement une *galactocèle* liquide enkystée, dont le lait, après avoir perdu la partie séreuse, s'est coagulé pour former une espèce de fromage. Ces tumeurs sont dures, bosselées, indolentes, formées sans inflammation, comme les précédentes. « La masse grasse de la *galactocèle* concrète, dit Velpeau, peut se transformer, se durcir et même s'incruster de sels calcaires ; en sorte que des calculs du sein peuvent bien avoir pour origine le lait primitivement coagulé dans les canaux galactophores. » Velpeau et Dupuytren ont extirpé des tumeurs de ce genre. Le premier rapporte même un cas où la *galactocèle* concrète se reproduisait, comme l'aurait fait un cancer du sein.

— *Traitement.* Le traitement des *galactocèles* liquides consiste en une simple ponction pour évacuer le lait; il n'y a que l'ablation qui puisse faire disparaître la *galactocèle* concrète.

Vidal (de Cassis) désigne sous le nom de *galactocèle* « un épanchement de lait dans la tunique vaginale du testicule. » Le fait paraît étonnant. Voici comment l'auteur le raconte lui-même. Il s'agissait d'un militaire, qui, lorsqu'il vint à Paris, avait servi douze ans dans les Antilles comme gendarme à cheval; il portait une double tumeur testiculaire. « Les deux tumeurs, dit Vidal, ont la forme classique des hydrocèles ; leur grosse extrémité, en bas, égale le poing d'un enfant de sept ans. Il y a fluctuation ; on constate facilement la position du testicule par une pression méthodique ; mais il n'y a nulle espèce de transparence. Les cordons spermatiques sont tout à fait sains. Le 18 août, je me décide à évacuer le liquide contenu dans ces deux tumeurs, et à les remplacer par de la teinture d'iode étendue d'eau à parties égales. Mais quel est mon étonnement, et celui des assistants, quand nous voyons couler, par la canule du trocart, un liquide blanc, avec un reflet jaunâtre, semblable à un lait qu'on vient de traire. Je me fais donner un autre bassin, après l'injection iodée, et je ponctionne l'autre tumeur, qui donne le même liquide, le même lait... Après la séance de l'Académie de médecine, à laquelle ce fait a été communiqué, je me mis à la disposition de ceux qui voudraient avoir plus de détails, et je présentai un échantillon de ce lait et du beurre qu'il avait produit. » Grassi, pharmacien en chef de l'hôpital du Midi, ayant fait l'analyse du liquide, trouva « qu'il avait plus d'analogie avec le lait qu'avec tout autre liquide de l'économie animale, et il est digne de remarquer, dit-il, qu'on n'y trouve pas de phosphate, tandis que ce sel existe toujours dans le lait, ou il remplit, comme on sait, des fonctions physiologiques importantes. »

GALACTODE adj. (ga-la-kto-de — du gr. *gala*, *galaktos*, lait; *eidos*, aspect). Méd. Laiteux, qui ressemble au lait par la couleur et la consistance. ‖ On dit aussi GALACTOÏDE.

GALACTODENDRON s. m. (ga-la-kto-dain-dron — du gr. *gala*, *galaktos*, lait; *dendron*, arbre). Bot. Genre d'arbres, de la famille des artocarpées.

— **Encycl.** Le *galactodendron*, rangé par quelques auteurs dans le genre brosime, et plus connu sous les noms vulgaires d'*arbre au lait* ou *arbre à la vache*, appartient à la famille des artocarpées. Ses fleurs sont dioïques et groupées en chatons ovoïdes et écailleux. Le fruit est une capsule coriace, renfermant une graine bilobée. Cet arbre croît dans la Cordillère de l'Amérique du Sud ; il abonde surtout aux environs de Caracas. Par les incisions faites à son écorce s'écoule un suc blanc, assez épais, très-nourrissant, d'une odeur et d'une saveur très-agréables, tout à fait analogue au lait. Il sert d'aliment aux habitants du Venezuela. On en prépare un excellent fromage. Toutefois, quand l'arbre devient vieux, son lait contracte une saveur amère, et perd beaucoup de ses qualités.

GALACTOGRAPHE s. m. (ga-la-kto-gra-fe — du gr. *gala*, *galaktos*, lait; *graphô*, j'écris). Ecrivain spécial qui a écrit sur le lait.

GALACTOGRAPHIE s. f. (ga-la-kto-gra-fi — du gr. *gala*, *galaktos*, lait; *graphô*, j'écris). Description du lait.

GALACTOÏDE adj. (ga-la-kto-i-de). Syn. de GALACTODE.

GALACTOLOGIE s. f. (ga-la-kto-lo-ji — du gr. *gala*, *galaktos*, lait; *logos*, discours). Traité sur le lait.

GALACTOLOGUE s. m. (ga-la-kto-lo-ghe — du gr. *gala*, *galaktos*, lait; *logos*, discours). Auteur d'une galactologie.

GALACTOMÈTRE s. m. (ga-la-kto-mè-tre — du gr. *gala*, *galaktos*, lait; *metron*, mesure). Physiq. Instrument propre à déterminer la richesse du lait.

GALACTOMÉTRIE s. f. (ga-la-kto-mé-trî — rad. *galactomètre*). Art ou manière de déterminer la richesse du lait.

— **Encycl.** Mesurer la richesse d'un lait, c'est mesurer les quantités relatives d'éléments nutritifs qu'il contient. Le lait, en effet, en tant qu'aliment, n'a de valeur qu'en proportion de la caséine et du beurre qu'il contient. Privé d'une manière complète de ces deux éléments, c'est-à-dire réduit à l'état de petit-lait, il n'est plus, à proprement parler, un aliment, le lactose, l'eau et les sels ne jouant dans l'alimentation qu'un rôle tout à fait secondaire. La valeur vénale d'un lait est donc absolument proportionnelle à la quantité de crème qu'il peut encore renfermer ou, tout au moins, de caséum et de beurre. Qu'il s'agisse d'établir sa valeur commerciale sur un marché, ou du choix d'une nourrice, le problème est le même : il s'agit d'apprécier rigoureusement, et aussi rapidement que possible, la richesse nutritive du lait, en y dosant la caséine et le beurre.

Les procédés galactométriques sont fort nombreux ; souvent ils se complètent l'un par l'autre. Ils sont de deux espèces : les uns, d'une exécution facile et rapide, permettent d'apprécier la valeur vénale d'un lait sur les lieux mêmes où il se débite; les autres, plus rigoureux, mais exigeant un temps plus long, conviennent aux expertises. On a surtout recours à ces derniers comme preuves juridiques, lorsqu'un négociant, accusé d'avoir fraudé sa marchandise, est traduit devant les tribunaux pour y répondre des faits dont il est inculpé. Les procédés d'analyse sommaire du lait sont connus de tous les marchés, aux agents de la police du lieu ; les expertises, à des hommes spéciaux, habitués à manier des instruments délicats. Nous décrirons brièvement les principaux d'entre ces procédés d'analyse, et particulièrement ceux qu'on désigne sous le nom d'*essais galactométriques.*

1° *Essai par l'emploi du lactomètre ou crémomètre.* Quoique le lait puisse être fraudé de bien des manières, le plus communément, on se contente d'en enlever la crème et d'y ajouter une certaine quantité d'eau; en ce cas, à volume égal, le liquide contiendra une proportion moindre de crème. Le lactomètre de Quévenne et Dinocourt, destiné à constater cette fraude, n'est autre chose qu'une éprouvette à pied, divisée en 100 parties, le zéro étant placé à la partie supérieure de l'instrument. Pour faire l'essai du lait au crémomètre, on emplit l'éprouvette graduée jusqu'au zéro, et on laisse reposer le liquide dans un endroit frais. Au bout d'un temps variable, la crème forme à la partie supérieure une couche qui se distingue par sa couleur jaunâtre. La quantité de crème d'un lait varie beaucoup pour une même vache, selon qu'on a recueilli le lait au commencement ou à la fin d'une traite ; la variation est notablement de 7 à 20 pour 100. Mais, comme il est prescrit aux marchands de mélanger le lait de toutes les traites, la crème doit y former une couche occupant, dans le lactomètre, de 10 à 14 divisions ; au-dessous de 10 pour 100, le lait est réputé insuffisant.

2° *Essai au galactoscope.* V. GALACTOSCOPE.

3° *Essai par le galactomètre.* Le galactomètre centésimal de MM. Chevallier, O. Henry et Dinocourt fournit directement la densité du lait ou, mieux encore, l'inflexion présentée par la quantité d'eau qu'il contient. C'est un aréomètre de verre, dont la tige est graduée en 100 divisions. A droite, les divisions, peintes en jaune, servent à l'essai du lait écrémé ; à gauche, les divisions, peintes en bleu, servent à l'essai du lait non écrémé. Les premières sont numérotées de 50 degrés, division supérieure, à 124 degrés ; les secondes, de 50 degrés à 136 degrés. Cet appareil fournit immédiatement l'indication cherchée ; il suffit de le plonger dans une éprouvette remplie de lait, et de noter à quelle division s'arrête la tige de l'instrument. La quantité d'eau contenue est exprimée de la manière suivante : si la tige s'arrête à la 70me division, il y a 30 pour 100 d'eau, ce nombre étant complémentaire de 70 à 100. A 100 degrés, le lait est pur et normal ; au-dessus de 100 degrés, il est d'excellente qualité. Le lait pur, non écrémé, marque à l'instrument de 105 à 150 degrés.

4° *Essai par le lacto-densimètre de Quévenne.* Les indications de cet instrument sont regardées comme suffisamment précises pour un essai rapide du lait, tel qu'il se pratique sur les marchés ; mais il faut toujours y joindre la titration et l'examen attentif du liquide ou, mieux encore, corroborer les indications qu'il fournit par l'emploi du crémomètre. Le lacto-densimètre est un pèse-lait ou pèse-sel ordinaire, qu'un simple aréomètre, indiquant la densité du liquide. La tige de cet instrument porte 28 divisions, numérotées de 14 à 42, par abréviation, pour indiquer les densités variables de 1,014 à 1,042. Le bon lait doit marquer de 30 à 33 degrés, c'est-à-dire avoir une densité variable de 1,030 à 1,033 ; mais le pèse-lait et le lacto-densimètre ont pour inconvénient commun de ne pas permettre de constater les falsifications ayant pour effet d'augmenter la densité du liquide.

5° *Essai du lait au polarimètre.* L'application du polarimètre à l'essai du lait fournit des indications bien plus précises que les instruments précédents ; il indique la proportion rigoureuse de sucre de lait qu'il contient. Ce n'est pas que le sucre de lait ou lactine soit un élément nutritif bien important; mais, comme les fraudeurs ne songent pas à en changer la proportion, ou peut, presque à coup sûr, décider qu'un lait a été falsifié, s'il ne contient pas les quantités normales de sucre de lait qu'il doit contenir. Pour faire l'essai au polarimètre, on fait d'abord coaguler le lait, et on ne recolte, pour l'expérience, que le sérum ou petit-lait, dont on remplit le tube de l'instrument. On sait quelle est l'action des substances solubles sur la lumière polarisée : elles font dévier le plan de polarisation de cette lumière dans un sens qui indique nettement la nature même de ces substances, et sous une angulation qui indique la proportion de ces mêmes substances. L'essai du lait se pratique, au polarimètre, de la manière suivante : Ayant empli d'eau pure l'appareil, qui ressemble à une lunette, et, regardant une lumière fixe, on fait tourner le prisme analyseur jusqu'à ce que toute lumière soit éteinte, les sections principales des plans de polarisation étant perpendiculaires. Si, en ce moment, on remplace l'eau par le sérum de lait, la lumière passera de nouveau, et on devra tourner l'analyseur d'une certaine quantité pour produire de nouveau l'obscurité ; la quantité dont on aura tourné le prisme analyseur indique la proportion de lactine, d'après une table dressée à l'avance.

6° *Essai du lait par le procédé Poggiale.* C'est encore une analyse sommaire, qui consiste à déterminer la quantité de lactine à l'aide d'un réactif titré. Le réactif de Poggiale est un sel de cuivre qui, mélangé au petit-lait et chauffé, se décompose. On estime la quantité de lactine contenue par la proportion de l'oxyde de cuivre qui a été réduit, comme on le fait pour les urines des diabétiques, à l'aide du réactif de Barreswil.

7° *Essai du lait par le battage.* Le battage a pour effet de séparer le beurre du lait, et, s'il était permis d'atteindre une suffisante précision dans l'opération, on déterminerait facilement la richesse d'un lait en pesant directement la quantité de beurre qu'on en a extrait. Un bon lait doit donner 35 grammes de beurre par litre.

8° *Essai du lait par le procédé Quévenne.* Il consiste à recueillir la crème, à la dessécher avec précaution, puis à la placer sur du plâtre en poudre, qui absorbe les substances liquides ou solubles ; le beurre reste sous forme d'un gâteau jaunâtre, qu'il suffit de peser.

9° *Essai par le procédé Lecomte.* On traite le lait, dans un tube gradué, par l'acide acétique. Cet acide sépare promptement le caséum du beurre, qui vient aussitôt surnager. On plonge alors le tube dans un bain de liquide chaud, et on liquéfie le beurre, qui forme une couche huileuse à la surface du lait. C'est au nombre de divisions occupées par cette couche qu'on calcule la quantité de beurre contenue.

10° *Essai par le procédé Marchand.* Il diffère un peu du précédent; il est d'un usage facile, et c'est lui que les médecins emploient pour apprécier les qualités nutritives du lait d'une nourrice. Dans un petit tube de verre, on verse une certaine quantité de lait, à laquelle on ajoute une goutte de soude caustique, pour empêcher la coagulation de la caséine. On ajoute ensuite un volume d'éther exactement égal au volume de lait employé, et on agite vivement le tube, après l'avoir bouché, pour que l'éther puisse dissoudre le beurre ; enfin, on ajoute encore un volume d'alcool, et, après agitation, la solution butyreuse vient former à la surface du liquide une couche huileuse, dont la hauteur est proportionnelle à la quantité de beurre contenue.

Tels sont les procédés habituellement employés pour l'examen du lait; mais il ne faut pas oublier qu'aucun deux n'est à l'abri de reproche, qu'aucun d'eux ne fournit d'indications absolument précises, que tous ont besoin de se compléter, de se vérifier l'un par l'autre, et qu'en résumé il n'y a qu'une analyse chimique quantitative qui puisse constituer un procédé rigoureux de *galactométrie.*

GALACTOPHAGE adj. (ga-la-kto-fa-je — du gr. *gala*, *galaktos*, lait; *phagô*, je mange). Qui se nourrit de lait.

— Substantiv. Personne qui se nourrit de lait.

— Géogr. anc. Peuple de la Scythie ou de la Mœsie.

GALACTOPHAGIE s. f. (ga-la-kto-fa-ji — du gr. *gala*, *galaktos*, lait; *phagô*, je mange). Habitude de se nourrir de lait.

GALACTOPHANIE s. f. (ga-la-kto-fa-ni — du gr. *gala*, *galaktos*, lait; *phainô*, je me montre). Méd. Métastase laiteuse.

GALACTOPHLÉBITE s. f. (ga-la-kto-flé-bi-te — du gr. *gala*, lait; *phlébs*, veine). Pathol. Inflammation des veines chez les nouvelles accouchées.

GALACTOPHORE adj. (ga-la-kto-fo-re — du gr. *gala*, *galaktos*, lait; *phoros*, qui porte). Anat. Qui conduit le lait, qui l'amène au dehors : *Vaisseaux* GALACTOPHORES. ‖ Qui conduit le chyle : *Vaisseaux* GALACTOPHORES *ou chylifères.*

— Méd. Qui active la sécrétion du lait : *Potion* GALACTOPHORE.

— s. m. Bout de sein artificiel dont se servent les nourrices dont le bout est ulcéré ou trop peu développé.

— **Encycl.** Anat. Les vaisseaux *galactophores*, qui sont les conduits excréteurs de la glande mammaire, naissent par un grand nombre de radicules, parties des lobes de la glande mammaire, et vont s'ouvrir, par autant d'orifices distincts, au sommet du mamelon. Ils sont très-volumineux et présentent des sinuosités dans leur trajet. En arrivant vers l'aréole, ils forment des dilatations plus ou moins considérables, appelées *sinus.* Ces dilatations n'existent que pendant la sécrétion, car elles disparaissent dès que les vaisseaux sont vides. Ceux-ci présentent trois tuniques : l'*interne*, formée par la substance amorphe sans épithélium pendant la lactation, et avec un épithélium pavimenteux lorsque la glande est à l'état de repos ; la *moyenne*, formée par une couche régulière de fibres musculaires longitudinales, et l'*externe*, formée par des fibres élastiques, anastomosées et disposées en réseau. Plusieurs vaisseaux *galactophores* sont si rapprochés de la peau, qu'une très-légère incision ou toute autre blessure peut les ouvrir aux environs de l'aréole et rester fistuleuse. Ils sont le siége de la maladie connue sous le nom de *poil* ou *engorgement* du sein chez les femmes en couches.

GALACTOPHORITE s. f. (ga-la-kto-fo-ri-te — rad. *galactophore*). Pathol. Inflammation des vaisseaux galactophores.

GALACTOPHTHISIE s. f. (ga-la-kto-fti-zî — du gr. *gala*, *galaktos*, lait; *phthisis*, dépérissement). Pathol. Consomption produite chez les nourrices par une excessive déperdition de lait.

GALACTOPOÏÈSE s. f. (ga-la-kto-po-i-è-se — du gr. *gala*, *galaktos*, lait; *poieô*, je fais). Méd. Faculté qu'ont les glandes mammaires de sécréter du lait.

GALACTOPOÏÉTIQUE adj. (ga-la-kto-po-ié-ti-ke — rad. *galactopoïèse*). Méd. Qui a rapport à la galactopoïèse. ‖ Qui a la propriété de fournir du lait, en parlant d'un aliment.

— s. m. Aliment qui fournit du lait.

GALACTOPOSIE s. f. (ga-la-kto-po-zî — du gr. *gala*, *galaktos*, lait; *posis*, boisson). Méd. Traitement dans lequel on donne le lait comme boisson.

GALACTOPOTE adj. (ga-la-kto-po-te — du gr. *gala*, *galaktos*, lait; *potês*, qui boit). Méd. Qui est soumis au régime du lait comme boisson.

— Substantiv. Personne soumise au régime du lait comme boisson : *Un* GALACTOPOTE.

GALACTOPYRE s. f. (ga-lak-to-pi-re — du gr. *gala*, *galaktos*, lait; *pur*, feu, fièvre). Méd. Fièvre de lait.

GALACTORRHÉE s. f. (ga-la-kto-ré — du gr. *gala*, *galaktos*, lait ; *rhéô*, je coule). Pathol. Perte excessive de lait chez une femme qui allaite. ‖ Perte de lait chez une femme qui n'allaite pas, ou même chez un homme.

— **Encycl.** Pathol. La *galactorrhée* est souvent accompagnée de symptômes généraux plus ou moins graves chez les nourrices ou les femmes qui ont servi de nourrissement. On donne le même nom à l'écoulement laiteux qui a lieu quelquefois chez les jeunes filles vierges et même chez les hommes. Ce dernier cas est très-rare. Un allaitement trop prolongé, une mauvaise constitution, une trop grande excitation produite par la virginité d'un enfant ou l'allaitement simultané de plusieurs nourrissons sont autant de causes qui peuvent produire la *galactorrhée.* On peut ajouter encore une nouvelle grossesse survenant pendant la lactation, une nourriture trop excitante ou trop débilitante. La sécrétion laiteuse étant plus abondante qu'à l'état normal, il s'ensuit un écoulement spontané qui en produit par la succion de l'enfant. Le flux a lieu ordinairement quelques heures après les repas ; le lait mouille et pénètre les linges dont la malade se recouvre les seins. L'appétit de la femme se trouve d'abord augmenté ; mais l'écoulement continuant à se produire, il en résulte un défaut de nutrition général qui va en augmentant. L'amaigrissement, la perte des forces et la pâleur du visage. Les malades sont oppressées, essoufflées, tourmentées par des palpitations. Un bruit de souffle, symptôme de l'anémie, ne tarde pas à se faire entendre dans les gros vaisseaux. L'appétit cesse, la fièvre hectique s'allume, des douleurs vagues se font sentir dans les lombes, dans la poitrine et dans la région supérieure du dos ; il survient une toux sèche, des nausées, des vomissements, de la diarrhée, des sueurs, des infiltrations de la céphalalgie. Pendant la nuit, les malades ont des sueurs froides, quelquefois précédées d'horripilation, de dyspnée, de suffocations. La toux augmente, il survient des hémoptysies et, enfin, dans les cas les plus graves, on observe tous les symptômes de la tuberculisation. Si cette dernière complication n'existe pas, on voit l'écoulement laiteux diminuer et disparaître peu à peu. Les malades, sous l'influence d'une bonne nourriture, ne tardent pas à recouvrer entièrement la santé.

— *Traitement.* La première indication à remplir, dans le traitement de la *galactorrhée*, consiste à sevrer l'enfant, non d'une manière brusque, mais graduellement. Les femmes ne doivent allaiter que longtemps après le repas. Elles soutiendront leurs forces par une alimentation réparatrice et surtout par l'usage des aliments gras et des préparations de quinquina. Les seins devront être soutenus et légèrement comprimés, soit par un corset, soit par un bandage convenablement approprié. Il faut proscrire toute espèce de travail pénible, et surtout celui où les membres supérieurs seraient obligés d'exécuter de grands mouvements. A toutes ces indications on ajoutera des révulsions produites par les pédiluves, les laxatifs, les sudorifiques et les diurétiques. Si, malgré tous ces moyens, la *galactorrhée* persiste, on fera sur les seins des lotions vineuses ou aromatiques, ou bien encore des onctions avec un liniment camphré. Riesenberg (de Berlin) a conseillé l'usage de l'iodure de potassium à l'intérieur. Enfin, l'hydrothérapie pourrait encore rendre de grands services.

— Art vétér. Dans cette maladie, qui peut se présenter chez les femelles domestiques, on n'est pas tant l'abondance extrême de la sécrétion que l'excès relatif de l'écoulement du lait, eu égard aux forces et à la nutrition générale de la femelle, qui constitue l'état morbide ; de là une double série de phénomènes et d'accidents particuliers. Lorsqu'il y a surabondance réelle du lait, il s'écoule spontanément des mamelles, sans le secours de la succion. Quand le flux, sans être aussi abondant, est néanmoins trop considérable pour la constitution de la femelle, celle-ci ne tarde pas à perdre ses forces, quoique le jeune sujet ne lui enlève qu'une petite quantité de lait. Malgré la faim qui le tourmente et les aliments qu'elle prend pour l'apaiser, sa maigreur augmente de jour en jour ; le poil devient terne, piqué, et la débilité. Il survient de la toux ; les muqueuses pâlissent ; l'appétit se perd et la toux augmente toujours, la faiblesse s'accroît de plus en plus ; le pouls est fréquent et petit, et, surtout chez la vache, on peut voir se développer tous les signes de la phthisie pulmonaire.

Les causes de la *galactorrhée* résident toutes, soit dans la constitution de la femelle, soit dans les circonstances de l'allaitement. Pour le premier cas, l'état de débilité antérieure, une parturition prématurée, la mauvaise alimentation, les fatigues excessives, le germe d'une maladie organique, et, par-dessus tout, une certaine disposition héréditaire, semblent concourir au développement de la maladie ; mais celle-ci est principalement déterminée par la trop grande prolongation de l'allaitement, la voracité du jeune animal ou l'allaitement d'un trop grand nombre de petits. Le diagnostic ne présente de difficulté que si l'on oublie qu'il ne faut pas se régler sur la quantité absolue du lait qui est fourni par une femelle, mais sur l'ensemble des accidents qui surviennent pendant la lactation. Il ne peut plus alors y avoir de doute sur leur nature ni sur leur gravité.

La première condition du traitement est naturellement la suspension ou du moins la diminution graduelle de l'allaitement. En attendant que l'on puisse donner une alimentation fortement réparatrice, ce qui ne doit avoir lieu que lorsque la sécrétion du lait est modérée, il faut avoir recours à des préparations toniques, au quinquina, aux ferrugineux. En même temps, on maintiendra les mamelles chaudement enveloppées et l'on cherchera à dériver la fluxion sécrétoire au moyen de purgatifs doux, de boissons chaudes et surtout du repos et d'une diète légère. Les préparations d'iode, et notamment l'iodure de potassium, ont été employés avec avantage dans ce but.

GALACTOSCOPE s. m. (ga-la-kto-sko-pe — du gr. *gala*, *galaktos*, lait; *skopeô*, j'examine). Nom donné à un galactomètre de forme particulière. ‖ On dit aussi LACTOSCOPE.

— **Encycl.** Le *galactoscope* a été inventé, vers 1843, par M. Donné. La construction de cet instrument est basée sur une propriété inhérente à la constitution même du lait. On sait que ce liquide doit sa couleur blanche et mate aux globules de matière grasse ou butyreuse. Plus ces globules sont nombreux, plus le lait est opaque et plus, en même temps, il est riche en matière grasse ou en crème. Le plus ou moins d'opacité du lait étant en rapport avec la proportion de son élément principal, la crème, la mesure de cette opacité peut donc donner indirectement la mesure de la qualité butyreuse de ce liquide. Toutefois, le degré d'opacité du lait ne peut être apprécié sur une masse liquide : il ne peut se mesurer que sur des couches très-minces, et c'est ce qui a lieu avec le *galactoscope*, l'instrument qui est disposé de telle sorte que le lait peut y être examiné en couches de toute épaisseur, depuis la plus mince, à travers laquelle on distingue clairement les objets, jusqu'à celle qui ne laisse plus rien apercevoir, et il donne la richesse du lait en indiquant le degré d'opacité correspondant à chaque proportion de crème. Il consiste en une sorte de lunette à deux tirages, entrant l'un dans l'autre, et munis de deux glaces parallèles, qui peuvent se rapprocher jusqu'au contact ou s'éloigner plus ou moins à la volonté de l'expérimentateur. Le lait est introduit entre ces deux glaces, et la lumière d'une bougie sert de point de mire pour juger de l'opacité. Le degré d'écartement de ces verres, ou, en d'autres termes, l'épaisseur de la couche de lait est indiqués par un cercle gradué, auquel répond un tableau marquant la proportion de crème pour chaque division. Le lait doit marquer au moins 30 degrés. Le lait des dernières traites, qui est toujours le plus riche en substance butyreuse, marque, en général, de 15 à 20 degrés. A l'époque de son apparition, le *galactoscope* fit beaucoup de bruit, et on lui prédit un succès pratique qu'il n'a pas obtenu. C'est qu'en effet il présente un très-grave inconvénient ; la plupart des corps étrangers que l'on ajoute au lait pour le falsifier communiquant à ce liquide une opacité semblable à celle qu'il doit à la matière butyreuse, il en résulte que, dans une foule de circonstances, cet instrument peut induire en erreur en faisant passer pour normal un lait qui a été en partie écrémé.

GALACTOSE s. f. (ga-la-kto-ze — du gr. *gala*, *galaktos*, lait). Méd. Elaboration et sécrétion du lait.

— Chim. Espèce particulière de sucre appartenant à la famille des glucoses, qui se produit lorsqu'on fait bouillir le lactose, ou sucre de lait, avec des acides minéraux étendus.

Encycl. Chim. La *galactose*, comme toutes les glucoses, provient du lait, il s'écoule spontanément des mamelles, sans le secours de la succion. Quand le flux, sans être aussi abondant, est néanmoins trop considérable pour la constitution de la femelle, celle-ci ne tarde pas à perdre ses forces, quoique le jeune sujet ne lui enlève qu'une petite quantité de lait. Malgré la faim qui le tourmente et les aliments qu'elle prend pour l'apaiser, sa maigreur augmente de jour en jour; le poil devient terne, piqué, et la débilité. Il survient de la toux ; les muqueuses pâlissent; l'appétit se perd et la toux augmente toujours, la faiblesse s'accroît de plus en plus; le pouls est fréquent et petit, et, surtout chez la vache, on peut voir se développer tous les signes de la phthisie pulmonaire.

Les causes de la *galactorrhée* résident toutes, soit dans la constitution de la femelle, soit dans les circonstances de l'allaitement. Pour le premier cas, l'état de débilité antérieure, une parturition prématurée, la mauvaise alimentation, les fatigues excessives, le germe d'une maladie organique, et, par-dessus tout, une certaine disposition héréditaire, semblent concourir au développement de la maladie; mais celle-ci est principalement déterminée par la trop grande prolongation de l'allaitement, la voracité du jeune animal ou l'allaitement d'un trop grand nombre de petits. Le diagnostic ne présente

dans ce cas de l'acide saccharique. Il est remarquable que des différences semblables s'observent dans les autres classes de sucre et même parmi les anhydrides qui en dérivent. Ainsi, la lactose donne de l'acide mucique, tandis que les autres saccharoses (sucres de la classe du sucre de canne) donnent de l'acide saccharique ; la mannite donne de l'acide mucique, tandis que son isomère, la dulcite, donne de l'acide saccharique. Enfin, les gommes donnent de l'acide mucique, tandis que la cellulose et la matière amylacée donnent de l'acide saccharique.

Comme la glucose ordinaire fixe l'hydrogène naissant et se convertit en mannite, il y a lieu de penser que la *galactose* fixerait aussi l'hydrogène et se convertirait en dulcite, la dulcite étant à la mannite ce que la *galactose* est à la glucose. V. SUCRE.

GALACTOSPONDE s. f. (ga-la-kto-spon-de — du gr. *gala*, *galaktos*, lait; *spondê*, libation). Antiq. gr. Libation de lait.

GALACTURIE s. f. (ga-lak-ktu-rî — du gr. *gala*, *galaktos*, lait; *oureô*, j'urine). Méd. Emission d'urine d'apparence laiteuse, apparence due à la présence de la graisse dans ce liquide. ‖ On dit aussi CHYLURIE.

GALACZ, ville des Principautés-Unies. V. GALATZ.

GALADE s. f. (ga-la-de — du gr. *galadês*, blanc laiteux). Moll. Nom donné par les auteurs anciens aux coquilles bivalves qui sont d'un blanc pur en dedans, et particulièrement à quelques espèces de tellines.

GALADJAK, ville forte de la Turquie d'Asie, dans l'Anatolie, à 65 kilom. N.-E. d'Angora ; 10,000 hab. Ruines intéressantes.

GALAGO s. m. (ga-la-go — nom sénégalais). Mamm. Genre de lémuriens, voisin des makis et des loris : *Les* GALAGOS *sont du petit nombre des quadrumanes qui ont vix mamelles.* (P. Gervais.)

— **Encycl.** Les *galagos* forment un genre de lémuriens voisin des makis, auxquels ils ressemblent beaucoup par leur système dentaire; toutefois, ils ont le museau plus obtus, les yeux plus grands et appropriés à leurs habitudes nocturnes; leurs oreilles, larges, membraneuses, ont des conques auditives très-amples, et constituent un appareil à double fin. L'animal, en les ouvrant, en fait une sorte de cornet acoustique, qui lui permet de recueillir les moindres sons; aussi n'a-t-il l'ouïe très-fine. S'il veut, au contraire, se reposer, il les ferme entièrement, en les fronçant, comme le font quelques chauves-souris ; ramassées sur elles-mêmes, elles forment alors un tampon, qui bouche l'ouverture auditive. Les *galagos* ne sont pas moins remarquables par la longueur de leurs membres postérieurs, qui rappellent ceux des tarsiers, et se terminent, de même que les antérieurs, par des mains à pouce opposable. Les *galagos* sont des animaux de petite taille, à pelage assez fourni, fin et soyeux, gris, jaune sale ou roux, mais toujours de teinte uniforme, à queue longue et en panache, très-garnie de poils, surtout à l'extrémité, et de forme assez élégante. Leur taille varie depuis celle du rat ordinaire jusqu'à celle du lapin domestique.

Ce genre n'est guère bien connu que depuis la fin du siècle dernier ; c'est à Adanson que l'on doit les premiers détails à ce sujet. Les nègres qui le servaient pendant son voyage au Sénégal, ayant remarqué qu'il prenait des notes sur toutes les productions de leur pays, lui procurèrent ces petits quadrumanes, qu'ils désignent sous le nom de *galago* ou d'*animal de la gomme*, et lui facilitèrent les moyens d'étudier leurs mœurs, dont ils lui avaient déjà vanté la gentillesse. On connaît trois ou quatre espèces de *galagos*, qui habitent les régions les plus chaudes de l'Afrique, le Sénégal, l'Abyssinie, la Guinée et la Cafrerie. On les trouve surtout dans les grands bois épais ; leurs habitudes, comme nous l'avons dit, sont nocturnes ou plutôt crépusculaires. La longueur et la disposition de leurs membres leur permettent de grimper très-facilement. Ils dorment pendant la plus grande partie du jour, et ce n'est guère que vers le soir qu'ils se mettent à courir et à jouer avec une vivacité, une agilité qui rappellent les mœurs des écureuils. Ils se perchent, pour ainsi dire, sur les arbres, à l'aide de leurs pieds de derrière, et se cachent dans l'épaisseur du feuillage ; grâce à leurs larges oreilles, ils perçoivent autour d'eux les moindres bruits. Ils guettent au passage les insectes, dont ils font leur principale nourriture, et, dès que l'un de ceux-ci passe à leur portée, ils se débandent en quelque sorte et le happent sans quitter la branche qui les soutient, on bien ils s'élancent au loin et font des sauts d'une étendue et d'une rapidité étonnantes. Ils aiment aussi beaucoup les gommes et les résines et recherchent les massifs d'arbres qui produisent ces substances.

Les *galagos* s'accouplent comme les écureuils et beaucoup d'autres mammifères : le mâle se met sur le dos de la femelle, qui s'accroupit très-bas tant que dure l'acte. Ils nichent dans les trous des arbres et construisent pour leurs petits un nid tapissé d'herbes sèches. Ils sont d'un naturel fort doux et on les apprivoise aisément. En domesticité, on les nourrit d'œufs, de laitage et de divers aliments cuits. Les nègres recherchent ces animaux pour se nourrir de leur chair. On distingue : le *galago* du Sénégal, de la grosseur d'un écureuil ; le *galago* de Demidoff, de la taille du loir, et le *galago* à queue touffue, dont la taille atteint celle du lapin. Le *galago* de Madagascar forme aujourd'hui le genre microcèbe.

GALAÏTE s. m. (ga-la-i-te). Hist. relig. Membre d'une secte mahométane qui est une division de celle d'Ali.

GALAIZIÈRE (marquis DE LA), homme d'Etat français. V. LA GALAIZIÈRE.

GALAM ou **KAYAGA**, contrée de la Sénégambie, sur les deux rives de la Falémé. Ses limites sont : la Fouta-Damga, dont elle est séparée par le marigot de N'Guérère ; le Bondou ; le Bambouk et le Kasson. Les principaux villages de ce pays sont : Gaudé, Bakel et Koungouel. Bakel est très-insalubre ; mais c'est un point important pour le commerce, et il y a un poste français. Le village lui-même est défendu par un *tata*, sorte de muraille en terre glaise appuyée d'une haie de bambous et de pieux de palmier. La verroterie y est très-répandue chez les femmes, et l'ambre y est pour elles un objet d'un grand luxe. Elles portent même une sorte de diadème avec de gros morceaux de cette matière au sommet de la tête, sur les tempes et aux oreilles. Koungouel est un grand village fortifié à la façon des